

L'Association de Promotion du Projet BAMiSA (APPB) Présentation

Version du 12 08 2021

L'association de Promotion du Projet BAMiSA (APPB) est une association Loi 1901 d'intérêt général, inscrite au JO de la République Française, le 14 mars 2009.

Le siège de l'APPB est situé : Mairie de Caudebec en Caux, 76490 RIVES EN SEINE, France.

Contact : bamisa@free.fr, 00 33 (0)6 51 27 76 15

Site : www.bamisagora.org

1° Les objectifs de l'Association de Promotion du Projet BAMiSA.

L'APPB se fixe comme objectif la **promotion du Projet BAMiSA**. Ce Projet propose une prise en charge de la malnutrition infantile grâce au concept de **Bouillie Concentrée Liquéfiée (BCL)**.

Les statuts de l'association de Promotion du Projet BAMiSA précisent son objet :

- **L'Association de Promotion du Projet BAMiSA a pour objet la lutte contre les malnutritions, en particulier celles de l'enfant mais aussi celles de l'adulte dans les pays dits « du Sud ». Pour cela, elle s'inspire des recommandations de l'OMS et de l'UNICEF.**

- **L'Association de Promotion du Projet BAMiSA développe son action autour du Projet BAMiSA, dont elle est garante et de la farine BAMiSA (Marque Déposée sous le N° 09 / 3626440).**

Le Projet BAMiSA est un Projet de Santé Publique en nutrition et Projet de Développement à l'échelon des communautés des pays du Sud.

Le Projet BAMiSA propose l'utilisation de bouillies de haute valeur protéino-énergétique, faites d'un mélange de céréales et de protéagineux liquéfié avec une amylase.

Le Projet BAMiSA propose la fabrication locale de farines pour ces bouillies, fabrication encadrée par la Charte

- **L'Association de Promotion du Projet BAMiSA propose d'assurer le conseil technique des Associations du Nord, partenaires d'Associations du Sud qui mettent en œuvre le Projet BAMiSA.**

- **L'Association de Promotion du Projet BAMiSA se met à disposition des associations du Sud qui le souhaitent, pour le conseil et la mise en œuvre du Projet BAMiSA ou de projets s'y rattachant.**

Selon ses statuts, l'APPB, n'a donc pas pour objet la mise en œuvre matérielle du Projet BAMiSA sur le terrain, la mise en œuvre opérationnelle du Projet BAMiSA étant du ressort des Acteurs et de leurs Partenaires éventuels.

L'APPB souhaite que le concept de BCL soit reconnu officiellement par les Institutions, Organismes, ONG et associations comme une des solutions possibles de lutte contre la malnutrition infantile et que ce concept soit enseigné comme tel.

Jusqu'ici, seuls des témoignages montrent la pertinence des BCL. L'APPB n'a pas les moyens de mener d'études de qualité universitaire pour confirmer l'impact positif des BCL. De telles études restent à réaliser.

Les Documents 01 du site www.bamisagora.org décrivent le Projet BAMiSA.

2° Les "Acteurs du Projet BAMiSA" :

C'est auprès des enfants malnutris ou à risque de malnutrition que les acteurs de terrains dits "**Acteurs BAMiSA**" mettent en œuvre le Projet BAMiSA. Pour cela, les Acteurs s'approprient le Projet pour répondre de façon « **simple, locale, autonome, reproductible, économiquement viable et durable** » à la malnutrition infantile à laquelle ils sont confrontés.

Selon leurs souhaits, les Acteurs peuvent mettre en œuvre l'ensemble du Projet ou en privilégier certains aspects : Éducation, production de farine, prise en charge nutritionnelle d'enfants,mais la vulgarisation des BCL sera toujours au centre de leurs activités Bamisa.

Certains Acteurs peuvent insérer un ou des aspects du Projet BAMiSA au sein de leurs activités, avec leurs propres ressources. Pour d'autres Acteurs, l'appui ponctuel de "**Partenaires**" leur est nécessaire.

Les Documents 02 du site répertorient géographiquement les Acteurs BAMiSA et renseignent sur les Partenaires. Les Documents 09 relatent leurs activités.

3° Les liens APPB / Acteurs BAMiSA

Le site www.bamisagora.org est l'outil principal qui permet aux Acteurs de disposer de la documentation nécessaire à la mise en œuvre du Projet. Tous les Acteurs peuvent solliciter l'APPB pour le suivi technique de leurs activités Bamisa en cours ou en projet.

Les Acteurs sont encouragés à valoriser, auprès des Institutions, leurs activités, inscrites dans le Projet BAMiSA, en faisant référence au site www.bamisagora.org. Le fait que les Acteurs portent le même message, produisent la même farine en différents points géographiques et fonctionnent en réseau, témoigne de la cohérence du Projet et ainsi donne du crédit au Projet BAMiSA.

Le Projet BAMiSA est libre de droits. Cependant, les Acteurs BAMiSA sont invités à signer la « **Charte du Projet BAMiSA** ».

La production la farine sous le nom BAMiSA® est réservée aux Unités de Production Artisanales (UPA) qui adhèrent à l'ensemble des articles de la Charte et l'ont signée.

Les Acteurs qui conditionnent la farine dans les sachets d'emballage normalisés BAMiSA®, bénéficient de la possibilité d'une expertise chimique et bactériologique par le laboratoire français qui analyse les farines BAMiSA.

Les Acteurs BAMiSA ne sont pas membres de l'APPB.

4° Les Partenaires des Acteurs

Certains Acteurs BAMiSA bénéficient du soutien de Partenaires, généralement des associations du Nord convaincues que les BCL contribuent efficacement à réduire l'incidence et prévalence de la malnutrition infantile.

Ce partenariat peut être centré sur le Projet BAMiSA ou être plus large, ouvert sur d'autres secteurs d'activité.

Ce partenariat peut consister au montage de dossiers, au financement d'infrastructures liées aux activités Bamisa ou à l'achat de farine qui sera ensuite distribuée.

5° Les liens APPB / Partenaires

La majorité des Partenaires n'ont pas de liens structurels avec l'APPB. Mais certains Partenaires choisissent d'être membres de l'APPB et ainsi de participer à la vie de l'APPB et à la promotion du Projet BAMiSA. L'association Partenaire nomme alors un de ses membres pour être représentée à l'APPB.

6° Les Donateurs

Le soutien financier de l'APPB par divers donateurs privés permet de réaliser quelques actions notamment le financement de la formation de nouveaux acteurs et de manifestations publiques organisées par les Acteurs. Les dons facilitent également l'achat de sachets d'emballage à des entreprises africaines, la mise à disposition de documents de communication. Les sachets normalisées BAMiSA® sont mis à disposition des Unités de Production Artisanales ayant signé la Charte.

Les dons sont à faire de préférence par chèque bancaire, libellé à l'ordre de l'APPB et adressé au trésorier. L'APPB délivre des reçus pouvant donner droit à déduction fiscale dans le cadre défini par la loi. (66% de déduction).

Subvention publique (Municipalité) et en nature comme les analyses de farine réalisées par le Laboratoire Département d'analyse de Rouen contribuent aussi au fonctionnement du Projet BAMiSA.

7° Le fonctionnement en réseau du Projet BAMiSA

C'est le réseau des Acteurs et des Partenaires, en liens avec l'APPB, qui dynamisent le Projet BAMiSA. L'APPB n'a pas de fonctionnement pyramidal et ne décide pas des lieux d'activité.

Des réseaux nationaux ou régionaux peuvent aussi promouvoir le Projet BAMiSA. Ces réseaux permettent de partager des informations, de collaborer à des commandes importantes, de former de nouveaux Acteurs, d'inscrire la préparation des BCL dans les programmes d'éducation nutritionnelle, de participer à des rencontres organisées sur le thème de la malnutrition, de présenter la farine BAMiSA® lors de manifestations valorisant les aliments locaux,

8° Les membres de l'APPB.

L'Association de Promotion du Projet BAMiSA se compose d'une quinzaine de "membres actifs à titre individuel".

Président, Dr François LAURENT, f.laurent76@free.fr
Vice-Président, Alain BELLEMERE, alain.bellemere@wanadoo.fr
Secrétaire, Florence ADAM, flossytalk@wanadoo.fr
Trésorier, Alain BARRAY, a.barray@free.fr
Chargé de communication, Robert DESSAUX dessaux.robert@orange.fr

Responsables des analyses, Marie Thérèse MERIOT mmtmbis@orange.fr

L'APPB se compose également de "membres actifs nommés par leur association Partenaires".

Association MANEGA

76490 RIVES EN SEINE,
Catherine SIMON 06 09 59 21 48

www.manega.org

association.manega@gmail.com

Association contre les Parasitoses Infantile au Sénégal (APIS) www.apis27.com

3 Rue Jules Ferry, 27950 SAINT MARCEL apis27@laposte.net
Jesus Martinez Carranza Président 02 32 21 28 35 jesuscarranza@laposte.net

Association Bana du Bénin

1 rue Lublin, 35 000 RENNES
Dr Françoise MILSAN 06 14 17 16 45

www.banadubenin.fr

banadubenin@wanadoo.fr

f.milsant@free.fr

NB 1 L'APPB promeut aussi le soja en raison des qualités nutritionnelles particulièrement intéressantes de cette légumineuse grasse. L'approvisionnement en soja parfois difficile peut être organisé par les réseaux. Les Documents 11 donnent des informations sur la culture et les utilisations du soja.

NB 2. L'APPB a repris les caractéristiques du Projet MISOLA tel qu'il était à l'origine. Les liens historiques du Projet BAMiSA avec le Projet MISOLA et les particularités de chaque Projet sont exposés dans le document 01e "Comment s'est construit le Projet BAMiSA".